

## Agenda

- ♦ **Samedi 11 février 2017 à 18h30** - Salle de Langlade : soirée-conférence de Louis Ioskovich sur la Patagonie organisée par la Serre aux Livres.
- ♦ **Vendredi 17 février 2017 à 18h30** - Médiathèque des Vans : « Veillée auprès de mon arbre » avec une conférence de Francis Hallé suivie d'une soupe. ;
- ♦ **Samedi 18 février 2017 à 13h30** : rendez-vous sur le parking de l'église de Gravières pour une balade découverte avec Bruno Sirven dans le cadre des journées « L'arbre et la Forêt »
- ♦ **Dimanche 26 février 2017 à 15h** - au centre d'accueil des Vans : loto de l'UNRPA Gravières-les Salelles.
- ♦ **Vendredi 17 mars à 18h30** - Salle de Langlade : assemblée générale de l'association Patrimoine Graviérois suivie du pot de l'amitié.

### Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :

Mardi de 9h30 à 12h30

Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Tel : 04 75 37 24 04

En cas d'urgence : 06 77 11 21 88

e.mail : [mairie.gravieres@wanadoo.fr](mailto:mairie.gravieres@wanadoo.fr)

### Proverbe du mois

« Crapaud qui chante en février a l'hiver derrière lui. »



## Lettre info n° 11- décembre – janvier 2017

### Bonne et heureuse année à tous !

Le 17 janvier, Madame le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux habitants de Gravières, aux élus de la communauté de communes et aux représentants du département.



Après avoir rappelé les réalisations de 2016 – vente des 3 lots constructibles restants au Roussillon – site internet de la commune achevé – mise en place d'un service de taxi ..., Madame le Maire a fait part des soucis concernant la situation du CRR (Centre de rééducation Respiratoire) de Folcheran : « Même si la situation semble s'apaiser, il reste toujours le projet de délocalisation dans un avenir proche. Ce qui signifie la disparition de 50 postes et d'un outil de travail sur notre territoire. Je dis que c'est une décision grave et inacceptable, un gâchis financier et humain. Je l'ai dit à chacune des mes rencontres et je l'ai redit le 10 janvier à la direction du CRR lors des vœux au personnel. Je resterai vigilante et suivrai de près le devenir du centre».

### Les projets 2017 :

- L'adressage et la géolocalisation : chaque route et chaque chemin aura un nom et chaque maison un numéro, ce qui facilitera le travail du facteur et des secours. C'est également indispensable à l'installation de la fibre optique.
- La mise en conformité des bâtiments communaux, c'est-à-dire l'accessibilité de tous ces lieux aux personnes à mobilité réduite, se fera progressivement.
- La réparation des cloches de l'église si les finances le permettent...

Elle rappelle quelques règles de bonne conduite et relève un certain nombre d'incivilités : poubelles mal triées et dépôts d'ordure sauvages autour des points de collecte, chiens errants, utilisation du feu en violation des décrets préfectoraux, stationnement gênant devant l'école.

## Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes

Le Conseil d'administration de la Société Publique locale (SPL) Cévennes d'Ardèche créée en 2016 pour gérer le tourisme sur le territoire des communautés de communes Beaume-Drobie et Pays des Vans en Cévennes a élu Monique Doladille présidente.

A partir du 1er janvier 2017, les « bacs jaunes » seront collectés par la communauté de communes, comme les ordures ménagères. Par contre, la collecte du verre reste dans la compétence du SICTOBA.

## DIVERS

### L'adressage

Il se fera dans le cadre de la communauté de communes qui vient de choisir un bureau d'études chargé de la mise en œuvre du projet. A Gravières, la mairie organisera une réunion publique pour que chacun puisse donner des idées pour la dénomination des rues, places, et impasses.

Rappel : si vous voulez que votre courrier soit bien distribué, il est vivement conseillé d'avoir une boîte à lettres accessible et à votre nom.

### Le service de taxi

Le CCAS (Centre Communal d'Action social) a mis en place un service de taxi pour les personnes qui ne peuvent pas conduire. Le taxi vient vous prendre chez vous le jeudi à 9h et retour pour midi. Tarif aller-retour : 7€.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Monique Doladille : **06 77 11 21 88** et Marie-José Roux **07 82 07 35 58**.

### L'écobuage

Rappel : il est absolument nécessaire de ne pas brûler pour respecter la qualité de l'air, éviter les incendies de forêt et protéger la châtaigneraie contre le cynips.

Il ne faut pas brûler les feuilles de châtaignier avant le mois de mai pour ne pas détruire les toymus qui sont les prédateurs du cynips.

### L'école intercommunale

Notre école a obtenu la label « Ecole en Poésie » dans le cadre du Printemps des Poètes et de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

### La neige

Il a neigé deux fois pendant ce mois de janvier ... Pour respecter la chaussée, l'environnement et pour diminuer le coût, le déneigement et le salage se font en fonction des besoins. La commune n'est pas équipée pour assurer le déneigement de tous le 1er jour.

La route du CCR de Folcheran est dégagée prioritairement pour assurer le bon fonctionnement de l'hôpital.



### Salle de Langlade

La rénovation des toilettes de la salle de Langlade est prévue prochainement.

Le travail sera effectué par notre employé communal et celui des Salelles dans le cadre de la mutualisation des moyens : nettoyage et doublage des murs, mise en place d'une ventilation, d'une barre d'appui. Un marquage au sol pour mal voyants est également prévu dans la salle.

### Aide au logement

L'association «Les foyers de l'Oiseau Bleu » s'adresse aux locataires, propriétaires et personnes sans logement ou en difficultés sociales. Elle propose un accompagnement face aux questions et/ou difficultés et tente de trouver des solutions.

Contact : Vincent ALLEYSSON, Delphine ANDRE, Carine PANSIER : 06 62 81 85 77 ou par courriel : [cril@fob-payac.fr](mailto:cril@fob-payac.fr)